



Communiqué de presse | 21 septembre 2023

STATIONNEMENT PAYANT DES DEUX-ROUES MOTORISÉS À PARIS : UN AN APRÈS, QUEL BILAN ?

Depuis le 1^{er} septembre 2022, à Paris, le stationnement pour les deux-roues motorisés (scooters et motos) est payant. L'objectif de la mairie et de la maire de Paris, Anne Hidalgo, était de mettre en place « une mesure d'équité entre les usagers, peu importe le véhicule utilisé » et d'« inciter à utiliser un véhicule moins polluant ». Lors de son annonce, cette mesure a suscité l'incompréhension générale et plus particulièrement de la part des utilisateurs de deux-roues à Paris.

Un an après, quel bilan tirer de la mise en place de cette mesure ? Julien Guaquier, administrateur pour la Fédération des Motards de France, revient sur son impact sur les usagers des deux-roues-motorisés dans la Capitale.

L'incompréhension générale

L'objectif affiché en septembre 2022 était-il l'objectif réel de la mairie de Paris ? Pour Julien Guaquier, il est évident que non : *« Le but était clairement de contraindre les utilisateurs de deux-roues motorisés. Le stationnement des motos et scooters, au contraire des voitures et des poids lourds, est beaucoup moins gênant étant donné que leurs dimensions sont beaucoup plus petites »*. Suite à plusieurs entretiens avec des élus locaux venant de différentes régions de France (bayonnaise, touraine, arrageoise...), ces derniers ont fait part à l'administrateur de la FMF de leur incompréhension face à cette mesure incongrue, parlant parfois même de « racket », les amendes pour non-paiement ou surpassement de l'horaire de stationnement allant de 25€ à 37€ en fonction de l'arrondissement.

Pour Julien Guaquier, cette décision est encore plus incompréhensible lorsqu'on prend en considération les difficultés rencontrées pour circuler au sein de la Capitale. Selon lui, l'utilisation des deux-roues motorisés devrait être soutenue plutôt que bridée. *« Aujourd'hui, ce n'est pas une politique sans voiture que souhaite mettre en place la*

mairie de Paris, mais plutôt une politique sans moteur. Une politique punitive et non-constructive » ajoute Julien Guaquier.

Les deux-roues à l'arrêt

Selon les statistiques de AAA Data, les ventes de scooters ou de motos à Paris intramuros ont baissé de 10% au premier semestre 2023. Si la mise en place du stationnement payant ne peut évidemment pas expliquer à elle seule cette baisse (il faut également prendre en compte la future mise en place du contrôle technique, les restrictions Crit'Air...), elle pèse forcément dans la balance. *« La question que l'on peut se poser est de savoir vers quel moyen de transport les personnes qui n'ont pas opté pour un deux-roues motorisé se sont finalement tournés. Face aux difficultés auxquelles font face les usagers des transports en commun, difficile d'imaginer que c'est cette solution qui les a séduits »* ajoute Julien Guaquier.

Un an après la mise en place du stationnement payant, l'adjoint à la mairie de Paris, Emmanuel Grégoire, a annoncé que depuis le mois de septembre 2023, les deux-roues motorisés électriques n'ont plus besoin de se munir d'un ticket justificatif s'ils stationnent sur une place gratuite. *« Une annonce qui va dans le sens de la politique toujours plus restrictive de la maire de Paris envers les véhicules thermiques qui ne sont pourtant pas les ennemis de la ville de Paris. »* explique Julien Guaquier. Ces politiques contraignantes pourraient entraîner des répercussions sur l'ensemble de la mobilité en région parisienne qui est pourtant déjà largement problématique, en témoignent les kilomètres de bouchons quotidiens et les transports en commun fréquemment retardés et/ou bondés.

« Il y a malheureusement fort à parier qu'au cours des prochaines années, plusieurs autres grandes agglomérations soient tentées de rendre le stationnement payant pour les deux-roues motorisés thermiques » conclut Julien Guaquier.

À propos de la Fédération des Motards de France

La Fédération des Motards de France (FMF) est une association de loi 1901 créée en juin 2012 sous l'impulsion de jeunes motocyclistes passionnés soucieux de défendre les valeurs du sport motocycliste en France, mais également les droits, les intérêts et la sécurité des motards sur les routes et les circuits français. Forte de 7 669 adhérents et 1 200 bénévoles à travers le pays, la FMF est devenue un acteur incontournable de la scène motocycliste nationale.

Pour en savoir plus : <https://francemotocyclisme.com/>